Fédération nationale gams
Mutilations sexuelles féminines & Mariages forcés

UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

Le Gams Grand-Est met son expérience et ses compétences :

AU SERVICE DU GRAND PUBLIC

- **sensibilisation** pour les publics concernés par ces pratiques néfastes (PMI, collèges, lycées, centres de planifications, etc).
- **aide et soutien** personnalisés à des jeunes filles, des familles et des femmes victimes de ces pratiques ou menacées de l'être; accueil possible, uniquement sur rendez-vous, après une évaluation téléphonique.

COMME DES PROFESSIONNELS

- **animation de formation** initiale et continue pour les professionnels sociaux, médico-sociaux, éducatifs.
- **conseil technique** pour les professionnels sociaux, de la santé et de l'éducation.
- **mise à disposition** d'un fonds documentaire spécifique.
- **participation** à des actions de réflexion (colloques, séminaires, conférences-débats, etc).

Avec le concours de la Fédération nationale Gams

Dans le cadre de votre activité professionnelle, de votre vie associative ou sociale, pour des proches, pour vous-même, le Gams apporte aide et soutien afin de :

- mieux connaître et prévenir les pratiques traditionnelles portant atteinte à l'intégrité, à la dignité et à la santé des femmes.
- mieux faire face à une situation d'excision, de mariage forcé.
- organiser des actions de prévention et de sensibilisation, de formation.
- faire une recherche dans le cadre d'un mémoire ou d'une thèse.

Fédération nationale gams
Mutilations sexuelles féminines & Mariages forcés

GAMS GRAND-EST

PERMANENCE

les **mercredis** hors vacances scolaires
de 14h à 18h
Maison de quartier Billard
Rue Pierre Taittinger - 51100 Reims

Contact
06.32.22.79.99

CENTRE PLURIDISCIPLINAIRE D'ACCUEIL

Accueil, prise en charge des mutilations sexuelles, chirurgie réparatrice
Service de gynécologie - Centre hospitalier universitaire de Reims
45, rue Cognacq-Jay - 51092 Reims

Contacts
03.26.78.76.49 (Secrétariat)
06.22.59.01.88 (Sage-femme GAMS)

FÉDÉRATION NATIONALE GAMS

SIÈGE SOCIAL

51 avenue Gambetta - 75020 PARIS

Contacts
01.43.48.10.87
contact@federationgams.org

@FederationGAMS
Fédération GAMS
gams_excision_mariages_forces
Fédération GAMS Excision Mariages Forcés

www.federationgams.org

Fédération nationale gams
Mutilations sexuelles féminines & Mariages forcés

GAMS GRAND-EST

MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

MARIAGES FORCÉS

AUTRES VIOLENCES FAITES AUX ADOLESCENTES ET AUX FEMMES

Le **Gams Grand-Est**

informe

sensibilise

forme

DES ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ DES FEMMES

LES MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

CONSTAT

Aujourd'hui, dans le monde, plus de **200 millions de femmes** sont mutilées sexuellement.
En France, environ 120 000 femmes vivants sur le sol français ont subi une mutilation sexuelle. Des fillettes et adolescentes sont actuellement menacées. Ces mutilations peuvent prendre plusieurs formes:

L'excision: l'ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres de la vulve.

L'infibulation: Un rétrécissement de l'orifice vaginale par l'excision. Ablation des petites lèvres, les grandes lèvres dont les moignons sont suturés bord à bord. La vulve laisse place à une cicatrice très dure qui devra être incisée au moment du mariage ou de l'accouchement.

Ces pratiques sont tout à la fois **une atteinte intolérable aux droits humains et à l'intégrité physique et morale des femmes.**

CONSÉQUENCES

Risques de mort immédiate par hémorragie, par choc lié à la douleur
Infections locales ou généralisées pouvant entrainer la stérilité, **fistules** recto ou vésico- vaginales
Rapports sexuels douloureux
Accouchements difficiles
Traumatismes psychiques (anxiété,dépression...)

LOIS

Dénoncées dans la plupart des pays d'origine et par les conventions internationales, les mutilations sexuelles féminines sont considérées comme des **crimes** ou des délits. Des lois l'interdisent aujourd'hui en Afrique (24 pays sur 28).

En France, la loi **condamne** et sanctionne toutes les pratiques de mutilation, **y compris celles commises à l'étranger.** La protection de l'enfance s'applique **quelque soit le pays où la mutilation a été pratiquée** et **sans condition de nationalité française:** l'auteur pourra être poursuivi en France si la victime est de nationalité française ou si elle réside habituellement en France.

Le professionnel confronté à l'excision est tenu de le signaler à la justice et le secret professionnel est alors levé.
En France, les femmes ayant subi une mutilation sexuelle peuvent porter plainte jusqu'à 20 ans après leur majorité (38 ans).

Les mutilations sexuelles féminines dans le monde

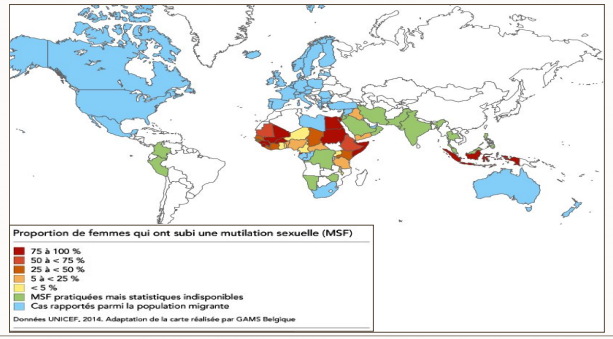

LES MARIAGES FORCÉS

CONSTAT

Le mariage forcé est une union coutumière, religieuse et/ou civile **conclue sans tenir compte** des aspirations, des souhaits, **du consentement** du couple. Les jeunes filles ou les femmes qui le subissent y sont contraintes par des **pressions morales, affectives, matérielles et/ou par des violences physiques**

Il constitue une **grave atteinte aux droits humains fondamentaux** et à l'intégrité morale et physique des femmes.

Ces pratiques persistent aujourd'hui dans des familles vivant en France; de nombreuses **adolescentes**, **jeunes femmes** et **femmes** en sont menacées ou **victimes.**

CONSÉQUENCES

Viols
Violences conjugales
Harcèlement moral et **psychologique**
Séquestration, perte de liberté, déscolarisation
Automutilations, troubles de l'alimentation, dépressions pouvant conduire au suicide

LOIS

En France, le mariage forcé est **interdit** et la loi **exige le consentement mutuel** des époux. L'absence de consentement permet l'annulation du mariage. Seul le mariage civil est considéré comme légal.

La loi considère le **viol comme un crime**, qu'il soit **conjugal ou non**. Le violeur encourt une **peine de prison** de **15 ans** ou de **20 ans** si la victime est mineure. Les parents ayant conclu un mariage sans le consentement de leur fille peuvent être **poursuivis pour complicité de viol**.

La **protection de l'enfance protège** toute mineure ou jeune majeure résidant en France qui serait **menacée d'un mariage forcé**, ou qui y aurait été **déjà contrainte.**

LE GAMS, ACTION, PRÉVENTION ET SOUTIEN

- Association de loi 1901, à but non lucratif laïque et apolitique, la Fédération nationale Gams a été créée en 1982 par des femmes africaines résidant en France et des femmes françaises.
- Sa vocation est d'oeuvrer à l'éradication des pratiques traditionnellement néfastes à la santé des femmes et des enfants.
- Son action s'exerce à Paris, dans le Grand-Est et sur l'ensemble du territoire français avec le concours de militants bénévoles et de salariés impliqués au quotidien dans la prévention sur le terrain.

SOUTIEN ET PARTENAIRES

PRÉFET DE LA MARNE
Liberté Égalité Fraternité

académie Reims
RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté Égalité Fraternité

Le MARS
aide aux victimes et médiation pénale
insertion et lutte contre la récidive

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Solidarité Femmes
Fédération Nationale

Réalisation : Nejma ABID, Délégation des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Marne
Avril 2020 -ddcspp-droits-des-femmes@marne.gouv.fr